RCS : ANGOULEME
Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00390
Numéro SIREN : 793 891 680
Nom ou dénomination : abC

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2017 sous le numéro de dépôt 845

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

abC
21 rue du Maréchal Fayolle
16000 Angoulême

V/REF :
N/REF : 2013 B 390 / 2017-B-845

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ANGOULEME certifie qu'il a reçu le 20/03/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2015.

Concernant la société

abC
Société par actions simplifiée
21 rue du Maréchal Fayolle
16000 Angoulême

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-845 le 22/03/2017
R.C.S. ANGOULEME 793 891 680 (2013 B 390)

Fait à ANGOULEME le 22/03/2017,
Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULEME

Consultation du compte fiscal
793 891 680 EURL ABC
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 (Dépôt récapitulatif)
BIC - Régime: Régime simplifié

865

21 MARS 2017

Imprimé 2033A du 18/04/2016

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant [X]

ACTIF			Exercice clos en N		
			Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012	
	Autres	014		016	
Immobilisations corporelles		028		030	
Immobilisations financières (1)		040		042	
	Total I (5)	044		048	
Actif circulant					
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052	
	Marchandises	060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances	Clients et comptes rattachés	068		070	
	Autres (3)	072		074	125
Valeurs mobilières de placement		080		082	
Disponibilités		084		086	11 199
Charges constatées d'avance		092		094	
	Total II	096		098	11 324
	Total général (I + II)	110		112	11 324

PASSIF			Exercice N NET
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	100
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	) 132	
Report à nouveau		134	
Résultat de l'exercice		136	9 225
Provisions réglementées		140	
	Total I	142	9 325
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	) 172	1 999
Produits constatés d'avance		174	
	Total III	176	
	Total général (I + II + III)	180	11 324

Renvois

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	

Consultation du compte fiscal
793 891 680 EURL ABC
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 (Dépôt récapitulatif)
BIC - Régime : Régime simplifié

Imprimé 2033B du 18/04/2016

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	10 200
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	10 200
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	625
Variation de stock (marchandises)					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240	
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243	350	)	244	350
Rémunérations du personnel					250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
Dotations aux amortissements					254	
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		)	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	975
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	9 225
Produits et charges divers						
Produits financiers				(III)	280	
Produits exceptionnels				(IV)	290	
Charges financières				(V)	294	
Charges exceptionnelles				(VI)	300	
Impôts sur les bénéfices				(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	9 225

ABC
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 100 €
21, rue du Maréchal FAYOLLE
16000 ANGOULÈME
RCS ANGOULÈME B 793 891 680

PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 27 juin 2016

L'an deux-mille seize, le lundi vingt-sept juin à dix-huit heures, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'EURL ABC au siège social et sur convocation de la Gérance.

Madame Anne CHAMBAUD-BENIT, Gérant, préside l'assemblée conformément aux statuts.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des comptes de l'exercice le 31 décembre 2015 et quitus à la Gérance;
- affectation du résultat de l'exercice;

Les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels qui lui sont soumis, à savoir le bilan et le compte de résultat, et donne quitus à la Gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter en report à nouveau la totalité du bénéfice de l'exercice, soit 9 225 €.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir les formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique.

Madame Anne CHAMBAUD-BENIT
Associé – Gérant